

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Jeudi 26 Octobre 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h15.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU (à partir du 7.1), M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 5.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE (à partir du 7.3), M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 7.3), Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT (à partir du 5.2), M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE (à partir du 7.1), M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN (à partir du 7.2), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF,

Etaient absents : M. Dominique SCHAUSS, M. Yoran DELARUE, M. Bernard GAVIGNET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Michel JASSEY, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : M. Michel LOYAT

Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2017 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

Rapporteur : Marcel FELT, Conseiller communautaire délégué

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 « Très petites entreprises »	BP 2017 : 100 000€ (enveloppe) Montant de l'opération : 5 000 €

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de Développement économique 2017-2021, le Grand Besançon a fait de l'entrepreneuriat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier au Grand Besançon du réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise. Pour 2017, le montant de la subvention proposée est de 5 000 €.

I. Les Entrepreneuriales

« Les Entrepreneuriales » est une opération portée par le réseau « entreprendre en Franche-Comté » qui a pour objectif de démystifier l'acte de créer une entreprise en accompagnant des étudiants à partir du niveau Bac + 2 à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par l'intermédiaire d'un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain.

Les « Entrepreneuriales » agissent comme un concours permettant à de jeunes créateurs potentiels de s'appuyer sur un réseau d'experts (les parrains - marraines) et d'acquérir au final un bagage supplémentaire pour leur avenir professionnel.

II. Le principe pédagogique

Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise et des coaches, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques (chèques conseils...), l'équipe (2 à 4 étudiants) confronte son concept nouveau d'activité sur le terrain et élabore son projet d'entreprise au plus près de la réalité économique et financière.

Après 200 heures de travail les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit.

L'évaluation écrite porte sur des critères proches de ceux de l'analyse d'un plan d'affaires d'un futur créateur : adéquation projet / compétences - qualités complémentaires, pertinence de l'offre concurrentielle démontrée, pertinence du modèle d'affaires, ...

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Une grande soirée de gala est organisée dans chaque région et récompense les étudiants de la promotion. Ils concourent pour 9 catégories de prix :

- les Entrepreneuriales à gouvernance féminine,
- les Entrepreneuriales innovation,
- les Entrepreneuriales starting-blocks,
- « coup de cœur »,
- « parcours d'entreprendre »,
- « développement durable »,
- « énergie territoire »,
- « excellence », voyage au canada,
- « prix du public » nouveauté 2013. Lors de la soirée des trophées ce prix est décerné par les participants à l'équipe ayant fait la meilleure communication.

III. Bilan de l'édition 2016

Le bilan de la cinquième édition 2016 s'établit comme suit :

- 25 équipes pour 95 étudiants ont été sélectionnées en novembre 2015,
- 15 équipes ont été nommées pour la soirée de clôture du 28 avril 2016,
- 25 chefs d'entreprise ont été mobilisés,
- une soirée de remise des trophées, organisée à l'ENSMM à Besançon le 28 avril 2016, ayant rassemblé 300 personnes, des chefs d'entreprise, des acteurs économiques et financiers, le Directeur de l'ENSMM, le Recteur de l'Académie, le Vice-Président de l'Université, les directeurs généraux des grandes écoles, la Vice-Présidente de la Région, les élus des collectivités partenaires du programme.

IV. Edition 2017

Après le succès rencontré lors des six premières éditions des « Entrepreneuriales » 2011 à 2016, les partenaires du programme, réunis en comité de pilotage, ont exprimé le souhait de pérenniser ce programme de stimulation à l'entrepreneuriat destiné aux étudiants en fin de cycle d'études supérieures, porteurs de projets de création d'entreprise.

Budget prévisionnel

Postes de dépenses	En euros	Postes de Ressources	En euros
Coordinateurs	20 000	Région Franche Comté	15 000
Coachs	12 000	CCIR FC	1 000
Gestion administrative	10 000	Caisse des Dépôts	6 000
Soirée lancement	3 000	EPCI <i>Dont CAGB : 5000 €</i>	13 000
Soirée Trophées	13 000	Sponsors privés	22 000
Prix	12 000	FEDER	20 000
Droits d'utilisation des outils du programme ANLE	5 000		
Communication	2 000		
Total	77 000	Total	77 000

La participation du Grand Besançon reste inchangée à hauteur de 5 000 €.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 5 000 €, pour la session 2017 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le 07 NOV. 2017

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président